



Compte-rendu

1^{ère} réunion de travail du conseil d'administration

Le jeudi 22 janvier 2026, à 19 h
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret

Présences

Membres avec droit de vote :

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| ■ M. Denis Demers | Secrétaire |
| ■ M ^{me} Mélanie Guilmette | Trésorière |
| ■ M. Rémi Gosselin | Administrateur |

Il n'y a pas quorum

Absences

- | | |
|---|-----------------|
| ■ M ^{me} Marianne Métivier | Présidente |
| ■ M. Jean-François Verret | Vice-président |
| ■ M ^{me} Marie-Claude Martel | Administratrice |
| ■ M ^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau | Administratrice |

Autres présences

- | | |
|------------------------------------|---|
| ■ M. Raphaël Lebailly | Conseiller du district des Monts |
| ■ M. Ernesto Salvador Cobos | Conseiller en consultations publiques,
Ville de Québec |
| ■ M ^{me} Kathleen Breault | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personne participe à l'assemblée.



Ordre du jour

1^{ère} réunion de travail du conseil d'administration

Le jeudi 22 janvier 2026, à 19 h
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Présentation de l'organisme Charlesbourg Communauté Solidaire sur la transition socioécologique à Charlesbourg	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2025 ■ 4.1 Suivi des résolutions	19 h 20
5. Dossiers du conseil de quartier ■ 5.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité ■ 5.2 Table de concertation des conseils de quartier ■ 5.3 Répartition des tâches entre les administrateurs ■ 5.4 Assemblée générale annuelle (AGA) 2026 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale)	19 h 55
6. Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 05
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 20
8. Correspondance et trésorerie ■ 8.1 Paiement des frais de secrétariat ■ 8.2 Autorisation des dépenses	20 h 50
9. Divers	20 h 55
10. Levée de l'assemblée	21 h



1. Ouverture de l'assemblée

En l'absence de la présidente et du vice-président, M^{me} Mélanie Guilmette ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Mélanie Guilmette fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. Étant donné qu'il n'y a pas quorum, certains points, notamment ceux nécessitant une résolution, seront reportés à la prochaine assemblée.

3. Présentation de l'organisme Charlesbourg Communauté Solidaire sur la transition socioécologique à Charlesbourg

M^{me} Mélanie Guilmette introduit M. Maxime Huot Couture, de [Charlesbourg Communauté Solidaire](#), un organisme qui agit à la grandeur de l'arrondissement Charlesbourg et travaille au développement du milieu à la fois avec les citoyens, les élus et les commerçants.

L'an dernier, les partenaires ont demandé d'avoir une réflexion socio-écologique dans le cadre de leurs pratiques. Une grande consultation publique a été faite auprès des citoyens afin de savoir comment les changements climatiques les affectent et sous quels angles ils peuvent s'adapter ou atténuer les conséquences.

À l'aide d'un support visuel, il partage différentes statistiques. Les gens de Charlesbourg sont majoritairement sensibilisés aux changements climatiques et connaissent envers les mesures à prendre, mais ils démontrent un sentiment d'impuissance collective dans l'ensemble.

Le quartier le plus touché par les changements climatiques demeure Saint-Rodrigue au sud, mais aussi une petite partie de NDL, soit le secteur de l'ancien zoo (rue de la Faune, boulevard Henri-Bourassa).

Les principaux effets recensés chez les citoyens sont l'anxiété et les difficultés liées aux vagues de chaleur.

Les solutions souhaitées par les citoyens sont : plus de verdissement, l'accès à des lieux tempérés, un service d'aide aux voisins isolés, une isolation plus égale dans les logements. L'obstacle principal mentionné était les coûts en argent ou en temps liés à l'implantation de ces mesures écologiques.

D'autres recommandations ont été émises avec des experts, telles que :

- Point de dépôt pour objet ou matière spécifique dont on veut se départir
- Ateliers de réparation ou d'écoconception
- Lieu d'échange ou de partage d'objets
- Meilleure offre pour le prêt d'outils



- Renforcer les réseaux de veille existants, par exemple : renforcer les lieux communautaires comme lieu sécuritaire en période de vague de chaleur
- Revaloriser les mesures communautaires existantes et supporter les organismes émergents.

M^{me} Mélanie Guilmette aborde rapidement le sujet des jardins en façade, sur lequel travaille également le groupe Voisins nourriciers Charlesbourg, en collaboration avec l'organisme Charlesbourg Communauté Solidaire.

Elle relève également la situation de quelques voisins sur la rue du Vallon, qui connaissent des inondations récurrentes depuis les dernières années lors de pluies abondantes. M. Raphaël Lebailly posera des questions au service de l'environnement pour en savoir plus à ce sujet.

4. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2025

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

M^{me} Mélanie Guilmette fait un résumé des dossiers qui ont été abordés à la séance de décembre : redécoupage des limites territoriales près de Saint-Émile; absence de trottoir sur un segment problématique sur la rue de Sherwood; demande pour une structure apportant de l'ombre au Parc NDL (sur laquelle M. Ernesto Salvador Cobos effectuera un suivi) ; ouverture de la patinoire Bon-Pasteur; projet de piste multifonctionnelle au sud de NDL; piscine dans le secteur nord de Charlesbourg.

M. Ernesto Salvador Cobos présente le nouveau matériel avec la nouvelle image du Conseil de quartier, dont la grande bannière. Il invite le Conseil à réfléchir à la personne qui en aurait la garde. M. Denis Demers se propose pour en être responsable.

4.1 Suivis des résolutions

Il n'y a pas de nouvelles réponses.

5. Dossiers du Conseil de quartier

5.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'étant donné que le projet est similaire à un autre projet (îlots nourriciers) déjà mis en branle par *Voisins nourriciers Charlesbourg* et que les membres



du Conseil manquant de temps pour préparer un nouveau projet avant la date butoir, ce dossier pourrait être reporté à l'an prochain.

5.2 Table de concertation des conseils de quartier

Ce point est reporté.

5.3 Répartition des tâches entre les administrateurs

M^{me} Mélanie Guilmette explique que le rôle de président(e) est très costaud et exigeant. Il pourrait être envisagé de déléguer certaines tâches (préparation de l'ordre du jour, réponse aux courriels des citoyens, présentation des points et gestion du temps en séance, etc.) pour alléger ce rôle. Un suivi sera fait à la prochaine séance.

5.4 Assemblée générale annuelle (AGA) 2026 (lieu, date, rapport annuel, états financiers, activité spéciale)

M. Ernesto Salvador Cobos explique que l'AGA aura lieu jeudi le 23 avril à 19h, à moins que le Conseil souhaite organiser une activité particulière (conférence, 5 à 7, etc.) plus tôt, ce à quoi il les invite à réfléchir. Le contenu du dépliant d'invitation à l'AGA doit également lui être envoyé avant le 3 mars.

6. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Raphaël Lebaillly rapporte que le lendemain de la séance du Conseil de décembre, le sujet de la patinoire Bon-Pasteur a été enlevé de son agenda parce que des problèmes électriques ont empêché d'avancer certains travaux.

Après évolution des choses, il a été avisé que l'inauguration de la patinoire aura lieu le 26 janvier prochain. Un communiqué de la Ville a également annoncé tout récemment que [la patinoire réfrigérée couverte du parc Bon-Pasteur portera le nom de patinoire des Remparts de Québec.](#) Le partenariat communautaire, d'une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement, offrira la possibilité aux Remparts d'apposer leur logo au centre de la patinoire, de même que sur les bandes qui l'entoureront. En contrepartie, les Remparts offriront un lot de billets que la Ville de Québec pourra distribuer à des dizaines de ses bénévoles chaque année.

Par rapport au projet de piscine au nord de la Ville, M. Raphaël Lebaillly explique qu'il travaille à rassembler les municipalités au nord de Québec pour collaborer à ce projet et justifier l'obtention d'un financement des paliers supérieurs. Un site a déjà été proposé sur la rue de la Faune, mais



le conseiller municipal considère que ce site n'est pas assez au nord, là où ça manque réellement pour les citoyens. Un autre site a été suggéré, près de l'école Les Sommets, sur un terrain qui appartient déjà au gouvernement. Un centre communautaire pourrait également être inclus à ce projet. Le conseiller municipal a déjà commencé à parler avec divers acteurs à inclure dans ce projet d'infrastructure et il veut discuter avec les instances décisionnelles des autres municipalités, idéalement avant les prochaines élections provinciales.

Il mentionne qu'il sera absent de la prochaine assemblée, mais son assistante sera présente pour prendre des notes et recueillir les questions.

7. Période de questions et commentaires du public

M. Denis Demers fait part que des affiches lumineuses de 30 km/h ont été posées près de l'école l'Escalade pavillon 1, mais que les automobilistes arrivant sur Henri-Bourassa en direction sud ne le voient qu'à la dernière minute après la courbe. M. Raphaël Lebailly en prend note.

M. Denis Demers souligne également que les arrêts sont toujours présents près de l'école sur George-Muir, mais il semblerait que les clignotants ne soient plus là. Un citoyen pense que les clignotants étaient présents seulement sur demande. M. Denis Demers ira vérifier s'ils sont toujours installés sur les poteaux.

M. Raphaël Lebailly explique au Conseil que plusieurs critères sont requis pour installer des seuils de ralentissement sur les rues résidentielles, notamment la fréquentation annuelle par les automobilistes (un des critères pour lesquels la rue de Dublin ne se qualifie malheureusement pas). Le conseiller n'a pas eu d'autre demande faite à cet effet, contrairement aux quartiers des autres arrondissements. Il invite les membres de l'assemblée à réfléchir aux rues qui pourraient en bénéficier, à condition que les citoyens en fassent la demande.

M^{me} Mélanie Guilmette demande où en est la situation des camps de jour dans le quartier. M. Raphaël Lebailly n'a pas de nouveau pour le moment, mais il continue à travailler sur le dossier. Il rappelle qu'un minimum de 120 enfants est nécessaire pour qu'un camp de jour soit rentable.

8. Correspondance et trésorerie

Correspondance

Il n'y a pas de nouveau.



Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne que le solde du compte est de 61,73\$. Le chèque de budget de fonctionnement d'un montant de 2430,00\$ toutefois vient d'être reçu; la trésorière le déposera ce soir.

9. Divers

M^{me} Mélanie Guilmette annonce que le 31 janvier prochain, il y aura un après-midi Plaisirs d'hiver avec animation, distribution de chocolat chaud, etc. avec les loisirs Brio au parc NDL.

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que les problèmes encourus avec la plate-forme *Google Workspace* (stockage de documents, adresses courriel, etc.) sont résolus et il enverra un courriel au Conseil pour savoir si des membres seraient intéressés à recevoir une formation à ce sujet.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 30.

Compte-rendu rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Mélanie Guilmette et M. Denis Demers.

SIGNÉ

M^{me} Mélanie Guilmette, trésorière

SIGNÉ

M. Denis Demers, secrétaire